

2015

Une étude est lancée pour sauver 60 habitations : Coût de l'étude 24.000 euros

Denneville

28/12/2015

Pour sauver son littoral, le syndicat lance une étude

L'association syndicale Denneville-plage, créée l'an dernier, a pour but de trouver des méthodes de protection de sa plage et des maisons. Une étude a été lancée pour sauver 60 habitations.

« Quatre maisons sont menacées à court terme, expliquent le président de Denneville-plage, Antoine Billet et le vice-président, Eudes Riblier. En tout, 60 maisons en bordure de plage, à des degrés divers, sont menacées par la montée des eaux lors des grandes marées et/ou par des tempêtes. »

La plage étant protégée par un enrochement, Denneville assurait jusque-là seule la protection de son littoral. « Mais l'enrochement individuel est maintenant terminé, nous a signifié la préfecture. Il nous faut trouver des méthodes de protection, d'où la création du syndicat. » L'association compte aujourd'hui 105 adhérents.

Une étude, cinq solutions

Pour sauver leurs maisons, les propriétaires ont lancé une étude, réalisée par le cabinet ISL d'Angers : « Les collectivités montrent leur intérêt pour notre travail. Le coût de l'étude de 24 000 € est subventionné à hauteur de 80 %. »

Cinq solutions sont proposées : de grands boudins en matériau géocomposite pour renforcer l'enrochement qui sont végétalisés ensuite ; des épis perpendiculaires ; des rechargements réguliers de sable, « mais cela soulève le problème : où aller chercher le sable. Et il faut le faire tous les ans » ; reprofiler la dune avec un système de piégeage



Quatre maisons sont particulièrement menacées par la violence des tempêtes et les grandes marées.

du sable. « Nos caractéristiques de plage montrent qu'en associant plusieurs de ces solutions, on peut sauver nos maisons, car nous avons des conditions favorables à Denneville. »

Les travaux sont d'ores et déjà estimés entre 1,5 et 2 millions d'euros, sur 25 ans, pour une longueur de

cote de 1,4 km. Le syndicat va chercher des plans de financement et des accords avec l'administration : « Les communautés ont un réel intérêt à sauver leurs plages. »

Les habitants devront mettre la main à la poche. « Mais le but du syndicat est que ce soit faisable par tous. Il nous faut rassurer les gens

en trouvant des solutions qui soient correctes pour tout le monde. »

Une première phase urgente de travaux est espérée en 2016, une seconde en 2017-2018. Le choix des solutions sera discuté avec la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer).